



LITTÉRATURES EUROPÉENNES
COGNAC

PRIX JEAN MONNET DES JEUNES EUROPÉEN·NE·S

Guide 2023

1/ Description

Dans le cadre de ses actions et en partenariat avec la Délégation académique à l'action culturelle du Rectorat de Poitiers et la Région Nouvelle-Aquitaine, l'association Littératures Européennes Cognac, organisatrice, propose le « Prix Jean Monnet des Jeunes Européen·ne·s (JMJE) ».

Le Prix Jean Monnet des Lycéens a été créé en 2006 par l'association Littératures Européennes Cognac, à l'initiative du Lycée Jean Monnet de Cognac et avec le soutien de la Région.

Les élèves des lycées (publics, privés, généraux, professionnels, agricoles), de BTS, de formation par alternance de la région Nouvelle-Aquitaine, de France et d'Europe sont convié·e·s à participer.

2/ Objectifs

Le Prix JMJE tend à :

- faire découvrir aux jeunes de la région Nouvelle-Aquitaine la littérature européenne contemporaine dans toute sa diversité ;
- donner aux jeunes le goût de lire, faire de la lecture une lecture plaisir ;
- apprendre à argumenter, défendre un roman, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- favoriser les échanges, les rencontres entre les jeunes et les auteurs et autrices.

3/ Présélection et sélection des livres

Un comité de lecture est mis en place afin de choisir la pré-sélection et les trois titres de la sélection.

Il se compose de représentant·e·s des établissements ayant participé à l'édition précédente (professeurs, professeurs documentalistes, animateurs et animatrices culturelles), ainsi que de l'association Littératures Européennes Cognac.

Une présélection de 8 à 10 titres est proposée avec les critères suivants :

- romans, recueils de nouvelles, théâtre ;
- 6 à 8 auteurs et autrices européen·e·s, en veillant à la pluralité des pays européens représentés ;
- diversité dans les maisons d'éditions représentées ;
- titres parus récemment ou à paraître (en veillant à la disponibilité des titres en fonction du calendrier du comité).

Dans la sélection finale des 3 titres, la présence d'un auteur ou d'une autrice du pays ou de la région à l'honneur est indispensable. Le comité cherche également à garantir la présence d'un·e auteur·rice francophone.

Enfin, le comité veille à ce que la sélection soit accessible à des élèves dès l'entrée de la seconde.

4/ Participation et dates d'inscription

Afin de reconduire cette opération de façon satisfaisante, l'ensemble des partenaires offre la possibilité à près de 300 élèves de participer au Prix JMJE.

Dans le cas d'un trop grand nombre de demandes, LEC veillera à un renouvellement des établissements participants et à un équilibre sur le territoire.

Les classes ou groupes d'élèves participant au prix :

- reçoivent les livres de la sélection (1 livre par élève) ;
- participent au vote pour déterminer le·la lauréat·e et à la préparation de la remise du prix ;
- en fonction des choix de l'enseignant, reçoivent un auteur au sein de la classe, participent à la remise du prix ou les deux.

L'inscription des établissements doit se faire auprès de Littératures Européennes avant le 30 juin 2023.

Les établissements souhaitant accueillir un auteur ou une autrice au sein de leur classe doivent le faire savoir au plus tard le 15 septembre à Littératures Européennes. Ces rencontres ont lieu le mercredi ou le jeudi précédant la remise du prix.

Les établissements ont à leur charge le transport et le déjeuner pour se rendre sur le festival, à la remise du Prix.

Les lycées hors Cognac souhaitant assister à la manifestation dès le matin doivent le signaler au plus tôt à Littératures Européennes, afin d'organiser au mieux le temps du déjeuner, suivant les possibilités.

5/ Participation financière

L'adhésion à l'association, valable une fois par établissement et d'un montant de 30 €, est obligatoire.

Chaque classe peut ensuite **choisir une formule parmi les propositions suivantes :**

- Participation au Prix JMJE + remise du prix sur le festival = **195 € par classe**
- Participation au Prix JMJE + 1 rencontre en classe* = **195 € par classe**
- Participation au Prix JMJE + 1 rencontre en classe* + remise du prix sur le festival = **390 € par classe**

*** Pour les rencontres en classe en dehors de Cognac, une participation forfaitaire de 20 € sera demandée pour les frais de transport.**

Une convention et un devis seront envoyés, à faire valider par l'administration de l'établissement.

LEC prend en charge la rémunération des invité-e-s dans le respect de la grille tarifaire du Centre national du livre, ainsi que les autres frais liés à leur venue (hébergement, transport...).

6/ Les livres

La Région Nouvelle-Aquitaine et la DAAC de Poitiers sont partenaires de ce Prix. Cette participation permet d'offrir un livre par élève aux établissements participants.

Afin de déterminer le nombre de lots de livres offerts par la Région Nouvelle-Aquitaine, **chaque lycée participant devra donner en juin, lors de son inscription, le nombre d'élèves participants. Les livres sont distribués aux élèves dès la rentrée de septembre.**

L'association Littératures Européennes Cognac a la charge de la commande des livres auprès des librairies (indépendantes, lorsque cela est possible), qui sont choisies par les établissements. Ces commandes sont faites pendant l'été et réceptionnées directement par les enseignants chez le libraire.

Par ailleurs, chaque lycée participant s'engage à acheter un lot de livres de la sélection.

7/ Délibérations

Première délibération : vers les vacances de la Toussaint

Une première délibération a lieu au sein des classes avant ou après les vacances de la Toussaint.

Chaque classe élit son auteur favori et nomme deux élèves pour la représenter au sein du jury. Les élèves défendent le choix de l'établissement lors de la rencontre inter-lycées.

Avant la délibération finale, chaque classe a préalablement préparé à l'écrit une note de synthèse par ouvrage et un discours expliquant le choix de l'auteur ou l'autrice.

Délibération finale : 2^e semaine de novembre

La réunion du jury, avec deux élèves par établissement, se déroule à Cognac au Lycée Jean Monnet pendant la 2^e semaine de novembre. Un adulte est présent pour assurer la modération, en veillant à ne pas influencer sur la décision finale.

Les élèves présentent à tour de rôle le choix de leur classe, s'ensuivent des discussions, puis un vote à bulletin secret (une voix par élève).

L'après-midi, un temps est consacré à la rédaction des compliments pour les trois auteurs et autrices, qui devront être validés par les professeurs et par Littératures Européennes Cognac. Un autre temps est consacré à la rédaction des questions à poser lors de la rencontre et de la remise du Prix, ainsi qu'à l'organisation du déroulé de la rencontre.

Le nom du lauréat ou de la lauréate est communiqué à Littératures Européennes, afin de préparer la remise du prix et la communication (bandeaux ou macarons, communiqués de presse...).

8/ Rencontre et remise du Prix

La rencontre et remise du prix, avec les auteurs et autrices, se déroulent le vendredi du LEC Festival au Centre des Congrès La Salamandre à Cognac. Le planning est précisé chaque année.

Les classes se rendant sur le festival bénéficient d'un programme d'activités proposé en plus de la remise du prix (film, pièce de théâtre, expositions ou participation aux rencontres du Festival).

Littératures Européennes se charge de communiquer sur le Prix, d'informer les médias locaux, de faire préparer un bandeau/un macaron pour le titre choisi.

9/ Engagements de la classe

La classe et l'enseignant s'engagent à :

- travailler sur les trois livres de la sélection, afin que chaque ouvrage ait fait l'objet d'une lecture, même partielle ;
- préparer une note de synthèse en préparation de la délibération finale (voir article 7) ;
- désigner 2 élèves volontaires pour représenter la classe lors de la réunion du jury ;
- respecter le calendrier et les horaires ;
- dans le cas d'une rencontre en classe avec l'auteur, préparer celle-ci.

10/ Synthèse

Fin décembre	Bilan de l'édition, perspectives et pistes de lecture pour l'année. Mise en place du comité de lecture.
Mi-janvier	Réunion pour déterminer la présélection. Choix de la date de réunion qui déterminera la sélection. Information des maisons d'édition, demande de services presse.
Mi-mars	Réunion du comité de lecture et choix des 3 titres sélectionnés (classement de 4 à 6 titres pour liste complémentaire). Invitation des auteurs et autrices.
Fin avril à fin juin	Inscriptions des établissements participants avec nombre d'élèves.
Juillet	Commande des livres auprès des librairies. Les lycées vont les chercher durant l'été en librairie.
Septembre	Lancement du Prix dans les établissements.
Fin octobre	Délibérations en interne et élections des représentants des classes.
2^e semaine de novembre	Délibération du jury au Lycée Jean Monnet : - Matinée : délibération du jury lycéen + bilan LEC/professeurs - Après-midi : écriture des compliments et rédaction des questions. Information de la maison d'édition et préparation de la remise du prix. Le nom du lauréat ou de la lauréate reste secret jusqu'à la remise du prix : le jury l'annonce lors de la cérémonie.
Vendredi 17 novembre – LEC Festival	Vendredi = journée dédiée aux scolaires. Table ronde et remise du prix. Le jury lycéen accompagne la modératrice lors de la rencontre pour lire les compliments et les questions qui ont été préparés.

INFOS ET RENSEIGNEMENTS

Sophie Léonard – programmation@litteratures-europeennes.com - 06 37 85 50 80